

# ACTION URGENTE

## NIGERIA. UN JOURNALISTE NIGERIAN ARRÊTÉ ET MENACÉ

**Samuel Ogundipe, journaliste, est détenu au siège de la Brigade spéciale de répression des vols (SARS), dans le quartier de Guzape, à Abuja. Il a été déféré à un tribunal en l'absence d'un avocat et a été inculpé de « violation de domicile » et de « vol de documents de police ». Il a été arrêté le 14 août, après s'être rendu dans les locaux de la SARS, une unité de la police nigériane, qui lui avait demandé de se présenter dans le cadre d'une enquête sur un article publié par le *Premium Times*, le journal en ligne pour lequel il travaille.**

**Samuel Ogundipe, journaliste du *Premium Times*, éminent journal d'investigation nigérian, a reçu le 14 août un appel de Brigade spéciale de répression des vols (SARS), une unité de la police nigériane, lui demandant de se présenter dans ses locaux. Dès son arrivée, il a été arrêté et placé en détention. La police a également gelé ses comptes bancaires.**

Le lendemain matin, il a été interrogé en l'absence d'un avocat. La police a exigé qu'il révèle ses sources pour un article publié par le *Premium Times*. Cet article évoquait un rapport d'enquête, consacré à la prise de contrôle de l'Assemblée nationale par des agents du Service de sécurité de l'État (SSS), que l'inspecteur général de la police, Ibrahim Idris, avait remis au président par intérim, Yemi Osinbajo. D'autres organes de presse ont publié le même rapport. Samuel Ogundipe n'a pas révélé ses sources, bien que la police ait menacé de ne pas le libérer s'il s'y refusait.

Le 15 août, le conseil de Samuel Ogundipe a rendu visite à son client en détention à 10 heures du matin, mais la police a demandé à l'avocat de revenir à 16 heures. Vers 15 h 30, Samuel a été secrètement présenté à un tribunal d'instance, en l'absence de son conseil, bien qu'il ait demandé à être assisté par un avocat. Samuel Ogundipe a été inculpé de « violation de domicile » et de « vol de documents de police ». La police lui a reproché d'avoir dérobé des documents lui appartenant, sans préciser devant le tribunal que Samuel Ogundipe était journaliste. Le tribunal a ordonné son placement en détention provisoire pour une durée de cinq jours. Le greffier du tribunal a permis à Samuel Ogundipe de passer un appel téléphonique, et il a pu s'entretenir brièvement avec son rédacteur en chef.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :**

- demandez instamment aux autorités nigérianes de libérer Samuel Ogundipe immédiatement et sans condition et d'abandonner toutes les charges qui pèsent sur lui ;
- appelez-les à respecter la liberté de la presse et le droit à la liberté d'expression au Nigeria et à veiller à ce que les journalistes soient protégés contre toute menace et tout harcèlement liés à l'exercice de leur profession.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 28 SEPTEMBRE 2018 À :**

Procureur général et ministre de la

Justice

Abubakar Malami, SAN  
New Federal Secretariat Complex  
5th Floor, Shehu Shagari Way  
PMB 192 Garki  
Maitama, Abuja  
Nigeria  
Fax : +234 9 523 5194  
Courriel : info@fmj.gov.ng  
**Formule d'appel : Honourable  
Minister, / Monsieur le Ministre,**

Inspecteur général de la police (IGP)

Mr Ibrahim Kpotun  
Force Headquarters  
Louis Edet House  
Shehu Shagari Way  
Area 11 Garki  
Abuja, Nigeria  
Courriel :  
igenpolsecabuja@nigerianpolice.org  
**Formule d'appel : Dear Inspector  
General, / Monsieur,**

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Nigeria dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :**

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## NIGERIA. UN JOURNALISTE NIGERIAN ARRÊTÉ ET MENACÉ

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le 9 août, le *Premium Times* a publié un article révélant que l'inspecteur général de la police, Ibrahim Idris, avait remis un rapport au président par intérim, Yemi Osinbajo. Le président par intérim avait demandé à la police d'enquêter sur la prise de contrôle de l'Assemblée nationale, le 7 août, par des agents lourdement armés du Service de sécurité de l'État (SSS). Ces agents avaient bloqué l'entrée de l'Assemblée nationale, empêchant les élus et les employés de l'institution d'y accéder. Ce blocus a suscité l'indignation générale dans le pays, des personnes accusant le gouvernement d'utiliser le SSS pour s'en prendre à l'opposition. Le président par intérim a alors limogé le directeur général du SSS, Lawal Daura, affirmant que celui-ci avait agi sans l'autorisation du gouvernement, et a ordonné à la police de mener une enquête.

Le *Premium Times* a publié une copie du rapport d'enquête de la police. Celle-ci a réagi à cet article en convoquant oralement une journaliste du *Premium Times*, Azeezat Adedigba, le 11 août. Ils lui ont demandé de se présenter au poste de police dans le cadre de leurs investigations sur la publication de l'article en question. Le journal a insisté pour que la convocation ait un caractère officiel et, le 13 août, la convocation officielle de la police a été remise au *Premium Times*, demandant à Azeezat Adedigba de se présenter aux fins d'interrogatoire le lendemain, le 14 août, à 10 heures.

Selon ce document, la police enquêtait sur « une affaire d'association de malfaiteurs, de cybercriminalité, de tentative d'enlèvement et d'acte frauduleux » et le nom et le numéro de téléphone d'Azeezat Adedigba avaient fait surface au cours des investigations.

Le 14 août, Azeezat Adedigba, accompagnée du rédacteur en chef du journal, Mojeed Musikilu, s'est rendue dans les locaux de la Brigade spéciale de répression des vols (SARS). Dès leur arrivée, un policier armé a saisi le téléphone d'Azeezat Adedigba, l'a arrêtée et a agressé physiquement le rédacteur en chef.

Quatre heures plus tard, vers 14 heures, le policier chargé de l'enquête est arrivé. Il a donné un numéro de téléphone à Azeezat Adedigba et lui a demandé de le composer. Le numéro s'est avéré être celui de Samuel Ogundipe, à qui il a alors été demandé de se présenter au poste de police. Dès son arrivée, Samuel Ogundipe a été arrêté en même temps que Mojeed Musikilu, Azeezat Adedigba étant pour sa part libérée et autorisée à quitter les lieux.

Mojeed Musikilu a été relâché le jour même, mais Samuel Ogundipe a été maintenu en détention.

Nom : Samuel Ogundipe  
Homme

AU 153/18, AFR 44/8953/2018, 17 août 2018